

PV - CONSEIL DE L'AGL

CONSEIL N°3 DU 21/09/2021

ORDRE DU JOUR

18h15	Accueil des conseiller.ère.s	15'
18h30	Présences et procurations	5'
18h35	Approbation de l'ODJ et PV précédent conseil	10'
18h45	Présentation des conseils par la présidence du conseil	20'
19h05	Vote responsabilité inclusivité et contacts UBE	10'
19h15	Vote du règlement électoral conseil fac TECO et cooptation conseil fac FIAL	5'
19h20	Présentation du plan syndical	30'
19h50	Pause repas	40'
20h30	Vote des amendements et du plan syndical	10'
20h40	Présentation de l'observatoire du conseil	15'
20h55	Formation budget et vote du budget	30'
21h20	Communication générales et divers	10'
21h30	Pause drink	30'
22h00	Drink + Atelier préparation de l'année	120'
00h00	Fin	

PRÉSENCES

Présent-e-s		
Nom	Prénom	Fait procuration à ...
ABDI	Ahmed	
BASHI	Samuel	
BAUSSAY	Augustin	
BURNIAT	Matteo	Raphaël Kinsoen
CHOTARD	Arthur	
DALLEMAGNE	Maximilien	

DELIRE	Thomas	
DIONG AKETI PAÏZANOS	Christos	
DUZAN	Angela	
EL MEJDOUB	Inès	
ELIAT-ELIAT	Paulin	
FOULON	Mathilde	Augustin Baussay
GEERTS	Maxime	
HAVELANGE	Justine	
HUBERTY	Arnaud	Julien Lejeune
JADIN	Guillaume	
KINSOEN	Raphaël	
KOUTSOUGERAS	Iphigénie	
KUMPS	Joëy	
LAGHRAMI	Sarah	
LEJEUNE	Julien	
LERAT	Ezechiël	Anais Mirasola
MAES	Henry	Maxime Geerts
MALICA	Gianni	
MALILA	Adam	
MEGANCK	Bryan	
MIRASOLA	Anaïs	
NAZIMI	Yazdan	
NKALE SAMBA	Emmanuela	Samuel Bashi
OSTER	Marie	Justine Havelange
PASTURE	Martin	
PAYEN	Jason	
PIGEON	Eva	
PINTE	Victoria	
QUERTINMONT	Lisa	
ROISEUX	Elsa	
TOURNAY	Louis	Thomas Delire
VAN BUGGENHOUT	Laurie	Eva Pigeon
VAN CUTSEM	Dorsan	
VANDEN STEENE	Julien	

Invité-e-s	
VINCKE	Léa
CHRAMTI	Yassine
DONNAY	Nicolas
SALVIGNOL	Florian

SALHI	Aymen
LARIDON	Amaury
DEGUIDE	Chloé
CHAMBARD	Augustin
QADARI JAMAI	Wail
LIZIN	Thomas
JACQUEMIN	Steven
MAERTENS	Géry

FORMALITÉS PRÉ-CONSEIL

Martin Pasture donne les explications des règles sanitaires. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux-elles conseiller-ères et potentiel-les conseiller-ères.

Explication et test du fonctionnement des boîtiers de vote

Arnaud Huberty demande si le quorum est atteint.

Martin Pasture lui répond que oui.

APPROBATION DE L'ODJ ET DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Approbation de l'ODJ : Pas d'amendement à l'ODJ

Amendement du PV du 27/06/2021 (à Namur) :

- Amendement n°1 : Ajouter une * à l'intervention de Justine (p.7) et mettre en note de bas de page : les BDE présents à la réunion sont : BDE DRT, BDE ESPO, BDE AGRO, BDE PSP, BDE LOCI LLN et BDE FASB (c'est à dire que les 3 secteurs étaient représentés) et que malgré l'absence de certains BDE's à la réunion la grande majorité des BDE ont été contacté par la suite par mails, téléphone et appels teams pour s'assurer de leur soutien aux candidat-es.

Amendement validé : 18 pour, 6 contre et 7 abstention.

- Amendement n°2 : Compléter l'intervention d'Henry (p.8) : *"Henry accuse violemment Yassine de lui avoir fait des choses horribles lorsqu'ils étaient amis, d'être un harceleur, de l'avoir harcelé et qu'il devrait avoir honte de se présenter car ce n'est pas ce que les BDE veulent (et sans demander la parole)"*.

Martin Pasture lit les commentaires de l'amendement. Il ne trouve pas cela spécialement pertinent de remettre sur le tapis des choses qui se sont mal passées en Conseil donc difficile de décider si c'est un amendement.

Justine Havelange dit qu'elle a pris le PV lors du dernier conseil et qu'elle était

impliquée. Elle est certaine qu'aucun propos n'a été correctement rapporté donc si on modifie juste cela, il faudrait mettre un disclaimer en disant que les propos ne sont pas tous rapportés précisément.

Yassine Chramti demande un point technique : selon lui, on a dit qu'on mettait en début de PV qu'il était de toute façon incomplet.

Victoria Pinte demande si on peut noter dans le PV que c'est un amendement.

Amendement non validé : 10 pour, 13 contre, 8 abstention.

- Amendement n°3 proposé par Bryan Meganck

Bryan Meganck pointe une faute d'orthographe récurrente. Il ajoute qu'il manque la moitié de son argumentaire sur le délai. Proposition de report de vote pour cause de respect de la décision du dernier conseil. Il enverra une phrase plus précise. Changer "je propose de refuser le point UBE car envoi hors délai" mais aussi "dans le but de respecter la décision".

Amendement validé au consensus.

(Ahmed Abdi entre à 18h59)

Le PV, tel qu'amendé, est approuvé avec 23 votes pour, 3 votes contre et 6 votes abstention.

ÉVÉNEMENTS PROPRES À CE CONSEIL (voir ODJ)

Iphigénie Koutsougeras veut prendre des photos du conseil et des conseiller.ère.s. Qui ne souhaite pas être pris.es en photo ? **Yassine Chramti** refuse.

Présentation des conseils par la présidence du conseil

Lisa Quertinmont explique l'organisation des prochains conseils. Par rapport au calendrier, plus facile de s'organiser si la date des conseils est annoncée à l'avance. Un calendrier sera bientôt disponible avec les projets, les conseils et les réunions. Autre calendrier avec les notes et les mandats. Possible qu'il soit un peu modifié mais normalement ça va s'y tenir.

Martin Pasture : demande qui utilise Google Calendar. Il explique que le groupe Facebook du conseil sera le canal officiel des infos du conseil. Il ajoute que tout le monde peut demander à être ajouté au listing mail.

Mode de fonctionnement des conseils :

- 1) La présidence a ajouté comme processus d'organiser des réunions d'organisation en amont (2 semaines à l'avance normalement) des conseils pour pouvoir ajouter des points au conseil. Ce n'est pas obligatoire mais il ne faut pas oublier de voir la présidence en amont pour que les gens puissent présenter ou proposer leur projet en conseil.
- 2) Réunion des amendements : objectif est de faire des réunions où débattre du fond des documents présentés, pour les amender, poser les questions à l'avance, sans

avoir besoin de faire la discussion à 40 (ou plus). Cela facilitera la discussion en conseil et pas devoir retravailler des points de compréhension ou de forme.

3) Le conseil a lieu.

4) La semaine après le conseil, il y a une réunion de l'Observatoire Du Conseil (ODC) qui est tenu par **Dorsan Van Cutsem**.

Chaque cycle de conseil se passe en 4 semaines à chaque fois

Arnaud Huberty trouve cool de faire ça plus souvent mais ce sont des réunions en plus. Pour les conseiller·ère·s lambdas, il y aura beaucoup de réunions en ajoutant les conseils.

Martin Pasture précise qu'il n'y a que deux moments de réunions et que les conseiller·ère·s seront bien informé·e·s sur la tenue de ces réunions.

(Arnaud Huberty s'en va à 19h07)

Jason Payen précise que les amendements une semaine avant c'est pour raccourcir les conseils. Une réunion, avant, pour préparer les amendements. La semaine dernière peu de monde était présent pour les amendements du Plan Syndical. Les amendements pour le plan syndical seront à proposer à la pause de ce conseil.

Lisa Quertinmont ajoute qu'il est prévu de faire un tour des "coucou" et de prendre des nouvelles des conseiller·ère·s (comment iels se sentent en conseil et dans la vie de l'AGL, parler de choses dont on n'arrive pas à parler en conseils).

Jason Payen ajoute que ça ne sera pas possible de prendre tout le monde d'un coup : entre 4 et 8 membres du Conseil sont convié·e·s pour discuter.

Martin Pasture explique qu'iels vont essayer de faire un suivi des délégations. Iels vont mettre en place et partager un calendrier des réunions mensuelles. Il y a une liste de mandats vacants. Il y aura une possibilité de proposer sa candidature pour les mandats et aussi les amendements.

Julien Lejeune ajoute qu'il ne parle pas beaucoup aujourd'hui car il a la voix cassée.

Questions ? Non.

(Raphaël Kinsoen, Samuel Bashi, Arthur Chotard et Yazdan Nazimi arrivent à 19h11)

Martin Pasture explique qu'on est une université multisite.

(Reprise à 19h15 après pause technique)

Vote responsabilité inclusivité et contacts UBE

Vote responsabilité inclusivité

Martin Pasture : Ce point a été envoyé aux conseiller·ère·s par mail précédemment. Initialement Yasmine avait été élue à ce poste mais elle a quitté l'UCL durant les vacances et a démissionné de son poste. Il précise qu'il y aura un vote si le conseil accepte ces nouvelles personnes pour ces responsabilités.

Eva Pigeon explique comment le comité a fait pour retrouver les deux nouvelles personnes qui vont se présenter avant de voter pour leurs nouveaux postes de responsables inclusivité. Pour rappel, Yasmine K. a démissionné car elle quitte l'UCLouvain. Pendant les vacances (fin juin et début août) donc reproduction de ce qu'il se passe quand on forme le comité. La DG a contacté les personnes qui s'étaient manifestées pour ce poste précédemment puis réunion avec elleux et décision d'un consensus pour Inès et Ahmed en co-responsabilité inclusivité. Décision avec la DG et les personnes intéressées. Pas directement dit au conseil mais la présidence du conseil a ouvert les candidatures pour ce poste et personne d'autre ne s'est manifesté.

Martin Pasture demande combien de personnes s'étaient manifestées pour ce poste.

Eva Pigeon répond que 3 se sont présentées.

Martin Pasture ces deux nouvelles personnes ont déjà eu l'occasion d'avoir des réunions avec le comité et d'entamer leur potentielle future responsabilité.

Ahmed Abdi se présente. Il est en philo bac 3, a été président de la commission enseignement à l'AGL. Première expérience et toujours investi malgré ses études. Il a saisi l'opportunité de travailler avec le comité et de travailler avec Ines. Pourquoi l'inclusivité : il estime qu'il faut accueillir et représenter un maximum d'étudiant·e·s. Les étudiant·e·s de l'UCL viennent de partout. Ce sujet le touche particulièrement pour des raisons personnelles. Il estime que c'est difficile de s'intégrer dans un milieu différent et qu'il prend l'opportunité de l'AGL pour changer les choses.

Ines El Medjoub se présente. Elle est en bac 2 en latin français. Se présente car notre université n'est pas exempte de discriminations : racisme, sexisme, validisme, LGBTQIA+. Elle porte de l'intérêt pour ces problématiques et a une volonté d'être active là-dedans donc veut bosser sur ça dans l'AGL pour que chacun·e se sente à sa place et intégré·e. Elle souhaite travailler à travers des campagnes de sensibilisation, de formation, ou mettre en lumière les discriminations et lutter activement contre elles.

Julien Lejeune explique que le conseil a un droit de réaction (3 mains levées et 3 aléatoires).

Martin Pasture demande si quelqu'un.e a des réactions aux personnes présentées.

Nicolas Donnay ajoute que par rapport au processus mis en place, c'est super opaque. Il comprend que c'est complexe pendant les vacances et que c'est difficile d'être transparent mais ici le processus est presque caché. Il n'a pas vu de publicité pour le recrutement et trouve ça borderline quand il sait qu'il y a des problèmes de démocratie, surtout que ça été mis dans la Savate alors que ce n'était pas voté... Il n'est pas contre les personnes, et est sûr qu'iels feront des bonnes choses mais dénonce le processus.

Julien Lejeune n'a rien à ajouter de plus que la réaction de Nicolas.

Guillaume Jadin pareil que Nicolas et Julien. Demande si les personnes en question se sont déjà réunies avec le comité et ont déjà des idées d'action.

Eva Pigeon répond par rapport au processus, il s'est fait de manière plus ou moins opaque mais la présidence a tout de suite été prévenue. Ce n'était pas le rôle de la DG de promouvoir ce rôle à l'ensemble du conseil. Pour la Savate, on a décidé de mettre les responsables dedans car on n'avait pas d'autres candidat·e·s.

Justine Havelange dit que ce n'était pas vraiment un choix.

Martin Pasture précise qu'un mail avait été envoyé mais personne n'a réagi. La critique est entendue pour mettre d'autres choses en place.

Inès El Medjoub répond à **Guillaume Jadin** : pour la transparence, elle comprend les soucis, même concernant la légitimité. Elle est un peu gênée. Elle se demande s'il y a des démarches qui peuvent être mises en place.

Pour revenir sur le plan : Propose des campagnes de sensibilisation. Évasif car volonté de co-construction avec la commission et que ça soit un travail ensemble. Décider ensemble sur les choses qui méritent notre énergie. Aussi prévu de faire des formations pour le conseil sur l'inclusivité et la bienveillance et comment lutter contre les discriminations au sein de l'université. Un autre projet est le guide contre les discriminations (travail avec les juristes et les collectifs pour le mener à bien).

Ahmed Abdi n'a rien à ajouter.

Martin Pasture demande si ça convient à **Guillaume Jadin** et ce dernier approuve.

Anaïs Mirasola demande s'il existe une commission concernant le travail sur le livre contre les discriminations. Oui, cfr la commission inclusivité.

3 questions aléatoires :

- 1) **Jason Payen** : il aime bien le projet. Il est 100% encourageant.
- 2) **Angela Duzan** : rien de spécial à dire. Trouve les projets chouettes et connaît Ahmed et trouve que c'est une chouette personne.
- 3) **Samuel Bashi** ne connaît pas les gens mais ils ont l'air motivé·es, il faut qu'il y ait de la communication mais ça va bien se passer selon lui.

Martin Pasture lance le vote, qui est secret (plus de vote à main levée depuis qu'on a les boîtiers). On aura les informations sur les résultats à la fin du conseil.

(Géry Maertens arrive à 19h29)

Maxime Geerts précise qu'on vote la coresponsabilité et pas chacun séparément.

Joey Kümpe signale un problème technique avec son boîtier de vote.

Martin Pasture dit qu'on va procéder au vote en tant que coresponsable (donc ensemble).

Julien Lejeune lance le vote.

Candidature approuvée avec 35 pour, 2 contre et 2 abstention

Contact UBE

Martin Pasture explique que l'UBE aimerait envoyer une personne de contact auprès du comité. Cette discussion a pas mal d'antécédents. Cette question avait toujours été refusée en conseil (conseils précédents). La proposition aujourd'hui est que Yassine Chramti soit seul effectif durant 3 semaines en attendant la réélection du comité de l'UBE. Le but serait d'avoir un total de 3 personnes venant de l'UBE afin de créer un dialogue entre l'AGL et l'UBE.

Justine Havelange dit qu'on peut faire un point sur la MAV des BDE. Entre le dernier conseil et celui-ci, il y a eu une mise au vert des BDE c-à-d invitation des BDE une après-midi à échanger sur les relations avec l'AGL et comment améliorer leurs relations. Solution proposée : consensus sur une période d'essai avec les contacts UBE au sein du comité jusqu'en octobre (réélection comité UBE). Pour l'instant : rédaction d'un cadre de participation à ces contacts UBE au sein des réunions du comité.

Martin Pasture dit que c'est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et demande si quelqu'un veut poser une question.

Justine Havelange dit que le comité ne vote pas. Il s'est engagé à ne pas prendre position sur ce vote donc il va s'abstenir. L'ensemble des autres conseiller·ère·s peut voter.

Martin Pasture demande s'il y a une raison pour laquelle le comité s'abstient du vote.

Justine Havelange répond que l'idée est d'avoir une position commune et comme le comité est d'accord sur cette proposition, il pense que c'est mieux de s'abstenir pour voir ce que les autres en pensent.

Julien Lejeune lance le vote.

Candidature approuvée avec 10 pour, 8 contre et 19 abstention.

Vote du règlement électoral conseil fac TECO et cooptation conseil fac FIAL

Martin Pasture demande à un membre de la faculté TECO de venir présenter son point.

Florian Salvignol : il était l'année dernière le représentant de la faculté de TECO. A cause du covid, les étudiant·e·s n'ont pas reçu suffisamment d'informations (certain·e·s l'attestent) sur où s'inscrire pour candidater et certain·e·s ont loupé les élections. Conséquence : personne ne s'est présenté pour le poste de représentant·e de la faculté. En tant qu'ancien·ne représentant·e de faculté, il a cherché des gens intéressé·e·s à remplir le poste : iels ont trouvé plus de gens intéressés que de postes disponibles. C'est pourquoi la volonté de faire des élections. L'administration facultaire soutient la note et demande à ce qu'elle soit affichée. La note met en place le règlement d'organisation d'une commission électorale pour organiser une élection exceptionnelle qui n'aura lieu que cette année, pour que les étudiant·e·s puissent choisir leurs représentant·e·s (important pour la démocratie), d'autre part ça permet que les étudiant·e·s de TECO s'investissent plus.

Martin Pasture demande qui a lu et compris le document. Personne ne répond.

Martin Pasture précise que le document a été envoyé par Florence Vanderstichelen (Directrice du service d'aide).

Maxime Geerts répond à **Florian Salvignol**. Par rapport à ce règlement, plusieurs choses au sens de la Direction Générale et du comité à pointer. Il est fait mention dans l'article 1 que ça serait dans l'année 2021-22 mais dans le reste du document il est précisé années paires et impaires. Il y a un flou dans le règlement qui est déséquilibré par rapport à ça.

De plus, d'un point de vue politique : le risque avec ce genre de règlement électoral facultaire est qu'il crée un précédent, qui au sens de la DG et du comité, représente un danger pour les élections universitaires et facultaires, que ça créerait une séparation et que ça donnerait une idée aux facultés de faire pareil. Ça déforçerait le quorum à atteindre lors

des élections. Ça pourrait créer un précédent et faire jurisprudence donc c'est à son sens un danger.

Maxime Geerts en a discuté en amont du conseil avec **Florian Salvignol** qui a décidé de maintenir son point au conseil.

Maxime Geerts propose de le faire de manière informelle et ensuite de coopter. Mais il reste des points techniques à vérifier pour ce faire. C'est entre les mains des conseiller·ère·s.

Martin Pasture précise qu'on va prendre des questions.

Florian Salvignol veut répondre d'abord : il peut sembler que le faire de manière informelle soit une bonne solution mais alors concrètement et légalement ce ne sont pas les étudiant·e·s qui choisiront, et donc ça ne sera pas fait comme en démocratie. Pas juste symbolique mais effectif : c'est aux étudiant·e·s de décider. Rappel qu'aucun·e représentant·e de TECO au sein de l'AGL et c'est un manquement. Donc pas possible pour la faculté de prendre une décision.

Martin Pasture informe que 3 facultés ne sont pas représentées pour le moment au conseil : TECO, LSM, FASB.

On prend les mains levées :

Bryan Meganck : sur le manque de représentation de TECO, personne ne s'est présenté. Le conseil cherche une personne et ils peuvent se présenter. Sur le document, pourquoi ne pas passer par la voie classique c-à-d la cooptation facultaire.

Florian Salvignol répond que pour la cooptation, ce sont les membres précédent·e·s qui cooptent les membres qui suivent.

Bryan Meganck dit que non car ce sont les membres AGL qui décident.

Florian Salvignol répond qu'un grand nombre d'étudiant·e·s n'ont pas été informé·e·s sur la manière de poser sa candidature et donc c'est un problème que les étudiant·e·s subissent alors que ce n'est pas de leur faute

Yassine Chramti n'a pas compris sur quoi on doit s'exprimer maintenant.

Martin Pasture dit qu'on s'exprime sur la nouvelle proposition de règlement électoral pour les élections facultaires.

Florian Salvignol dit qu'on peut clarifier certains points.

Yassine Chramti précise qu'on parle du document pas de l'aspect philosophique. Il lit l'article 2. Il y a un problème sur le fait que ça soit un académique qui institue des élections électorales étudiantes, car quand ce sont les élections du corps académique, il n'y a pas d'étudiant·e·s, pareil pour le corps scientifique, le seul corps académique qui a une représentation étudiante, c'est le recteur. Donc énorme problème que ça soit institué par le doyen de la fac ; même s'il y a la présidence du conseil AGL là-dedans, ce sont des élections étudiantes donc ça devrait rester étudiantes.

Martin Pasture dit que ce qu'apporte ce document c'est que là où avant les élections TECO étaient organisées par les étudiant·e·s, on propose que les académiques prennent la main

et organisent maintenant les élections.

Florian Salvignol répond mais est interrompu par **Martin Pasture**. Il dit qu'il y a un manque de préparation et qu'on ne se comprend pas.

Lisa Quertinmont dit qu'il y a un manque d'information donc qu'il faudrait aller relire les documents officiels et que ça n'est bon pour personne de voter un point sans les informations officielles. Personne ne détient la vérité et on est tous·tes un peu perdu.

Florian Salvignol demande s'il est possible de postposer à la prochaine réunion dans 1 mois mais il dit que c'est trop long.

Martin Pasture propose de voter après la pause.

Ahmed Abdi : il est heureux de voir que certaines personnes veulent représenter les étudiant·e·s. Mais il suffit de les coopter et ça prend "2 minutes" alors pourquoi voter un règlement qui risque de poser un problème par après. Le but de l'AGL est de toucher un maximum d'étudiant·e·s et de s'unir et là risque de diviser. Surtout que c'est le rôle du doyen et doyenne d'informer sur les élections donc c'est aussi de la responsabilité du doyen/doyenne.

Florian Savignol est interrompu par **Martin Pasture**.

Christos Diong Aketi Païzanos dit qu'il n'a pas bien compris. Il demande s'il n'y a pas de représentant·e TECO à l'AGL.

Martin Pasture dit que c'est par le conseil de la faculté donc c'est interne à la faculté.

Martin Pasture clôture le débat qui tourne en rond. Il est désolé pour **Florian Salvignol**.

Le point est reporté au prochain conseil.

Présentation du plan syndical

Martin Pasture annonce que le comité a son plan syndical à présenter. Le plan d'action du comité pour le quadrimestre à venir.

Joey Kumps demande si on peut avoir les résultats du vote pour la co-responsabilité inclusivité avant d'avoir la présentation du plan syndical parce que ça ferait sens.

Julien Lejeune dit que ça fait sens effectivement.

Martin Pasture dit que pour que tou.te.s puissent passer à cette présentation, il divulgue les résultats pour la co-responsabilité inclusivité.

La co-responsabilité d'Ahmed Abdi et Ines est votée à 35 pour, 2 contre et 2 abstentions.

Martin Pasture les félicite.

Justine Havelange dit que ça va être fun et amusant.

Eva Pigeon dit que les conseiller·ère·s ont reçu le plan syndical. 1' par responsable pour pouvoir expliquer chacun·e leur plan pour leur commission. Il y a aura des questions

réponses à la fin.

Le **comité** présente son plan syndical (cfr document du Plan Syndical)

(Louis Tournay et Mathilde Folon s'en vont à 20h07)

Précisions :

- Il faudra revoter l'affiliation à la FEF.
- Le poste de responsable Savate reste ouvert.

Justine Havelange clôture la présentation du Plan Syndical. Pas vraiment de campagne de comité comme avant mais avec les gros dossiers qui nous attendent, ce n'est pas plus mal (support de cours, cop étudiante, etc.). Il ne faut pas hésiter à contacter les coordinateur.trices pour avoir plus d'infos, à tout moment.

[Fin de la présentation]

Martin Pasture explique que l'objectif est de voter ce plan syndical aujourd'hui. Il annonce que les conseiller·ère·s ont le temps de venir présenter leurs amendements. Le conseil reprend après la pause.

Anais Mirasola demande si les questions doivent être posées de manière informelle ou formelle.

Martin Pasture affirme que les questions peuvent être posées de manière informelle durant la pause au comité.

PAUSE DE 40 MINUTES

Vote des amendements et du plan syndical

Julien Lejeune présente la proposition d'amendement de **Dorsan Van Cutsem**.

- Amendement n°1 proposé par Dorsan : amendement à la fiche n°5 (p.12). Demande d'ajout dans les objectifs : "*Sous-objectif : trouver une façon pérenne d'évaluer les objectifs et les résultats attendus de cette fiche*".

La personne référente de cette responsabilité est d'accord avec ce point.

Dorsan Van Cutsem propose ça car l'objectif de la fiche n°5 est de sensibiliser les étudiant·e·s aux problématiques d'aides sociales. Il pense qu'il faut passer par une partie de collecte de données. Ce n'est pas à l'AGL de faire cette collecte mais on peut demander au service d'aide de fournir ces chiffres afin de pouvoir avancer sur les combats.

Sarah Laghrami est 100% pour et ça aurait été prévu à un moment donné donc tant mieux que ça soit mis noir sur blanc. Elle est d'accord avec la vision de **Dorsan Van Cutsem**.

Martin Pasture propose de procéder au vote de l'amendement et puis de procéder au vote du plan syndical.

Maxime Geerts demande si on peut indiquer clairement quand les votes sont ouverts et clôturés.

Martin Pasture accepte.

L'amendement est voté avec 37 votes pour et 1 abstention.

L'ensemble du Plan Syndical tel qu'amendé est voté avec 35 pour, 2 contre, 1 abstention.

Julien Lejeune précise qu'il reste des votes à faire. Voir la section "*Mandats et cooptations*" de ce PV.

Présentation de l'observatoire du conseil (ODC)

Ce point est présenté par **Dorsan Van Cutsem**.

Depuis le début du conseil, **Dorsan Van Cutsem** observe et prend les temps de parole de chacun·e et établit un excel avec les prises de paroles avec le genre, le rapport ancienneté. C'est le côté observations, quantitatif et précis.

Le but est d'avoir des données chiffrées pour pouvoir en discuter par la suite.

Quand ? Le principe est qu'on en discute à chaque fois une semaine après le conseil. Cette fois-ci : ce sera mardi prochain à 12h45. **Ezechiel Lerat** sera présent. Le but est de faire un temps relativement court (30 minutes +/-) pour discuter du conseil de la semaine précédente. **Dorsan Van Cutsem** explique d'abord l'excel et voit si quelque chose s'en dégage. Ensuite, l'ODC fera une analyse qualitative. Par la suite, les personnes venues peuvent dire leur ressenti (que ça soit péjoratif ou mélioratif).

Si ce sont des points où on peut trouver des solutions aux problèmes, la commission prend le temps d'en parler. Si ce n'est pas le cas, ce sera traité dans le 2ème axe de l'observatoire du conseil.

Le 2ème axe : **Dorsan Van Cutsem** va le mettre en œuvre directement. C'est l'axe mission et gros dossier de l'ODC. Il compte faire une à deux fois par quadrimestre une mission, et pas tout seul. Il aimerait bien pouvoir proposer une thématique, qui serait traitée pendant 2 mois par un groupe de 4 conseiller·ère·s, tir·es au sort. C'est un groupe représentatif du conseil et le plus diversifié (un ancien, une ancienne, un nouveau et une nouvelle, Dorsan Van Cutsem et Ezechiel Lerat, un·e invité si nécessaire). Pour le reste, les missions seront fermées.

La première mission : le processus de formation et de négociation post-électoral. En gros, si vous ne savez pas ce que ça signifie, l'ODC prendra le temps de discuter de la thématique, d'avoir des témoignages puis de brainstormer et enfin trouver une idée plus précise et proposition à présenter dans le conseil (pas suivant mais d'après). Le conseil approuvera ou non les propositions de l'observatoire. Ces propositions seront très concrètes. L'idée est de proposer des propositions pour les prochaines élections.

Tout ce que **Dorsan Van Custem** présente ici a été pensé avec **Ezechiel Lerat** (suppléant) et **Simon Noppe** (intéressé).

Des questions ?

Yassine Chramti : un des problèmes évoqués avant était l'opacité. Du coup, il pose la question des réunions fermées. Il comprend la faisabilité mais est-ce que le conseil a le droit

d'observer l'ODC (vice-versa). Il trouve dommage de mettre de l'opacité dans quelque chose qui a pour but de régler l'opacité.

Dorsan Van Cutsem dit que c'est une bonne question. Le but est de faire quelque chose de fermé est une question d'organisation. Ajouter des gens autour de la table crée des problèmes et des problèmes organisationnels. La question de l'observateur de l'observateur n'avait pas été conceptualisée. Le problème qu'il voit est que cela peut créer une pression sur le groupe, notamment des ancien-ne-s qui viendraient monopoliser la parole et cela saperait l'idée de parité et d'équité avec le tirage au sort.

Par contre, de toute façon, l'idée est que ça ne soit pas une trop grosse charge pour les tiré-e-s au sort. En plus, il y aura un travail actif de discussion avec les autres, dont on sait qu'ils ont un avis sur la question, pour faire évoluer l'avis des tiré-e-s au sort.

Martin Pasture demande si les retours seront bien présentés en conseil.

Dorsan Van Cutsem confirme.

Deux personnes tirées au hasard :

- **Ahmed Abdi** : il trouve que c'est bien
- **Justine Havelange**: c'est trop bien, c'est un problème qu'on a tou-te-s rencontré les élections passées donc top de bosser là-dessus.

Dorsan Van Cutsem demande si on fait une sorte de température check sur le fait que les gens préfèrent que ça soit ouvert ou fermé.

Martin Pasture dit que ça ne sert à rien de tirer au sort des gens si on accepte tout le monde en observatoire.

Dorsan Van Cutsem propose un *temperature check* (avec des signes à la main) pour la question de la "fermeture" des missions.

Consensus par vote à main levée

Anais Mirasola demande si ça change tous les deux mois.

Dorsan Van Cutsem répond que oui.

Dorsan Van Cutsem effectue un tirage au sort pour les premier-ères conseiller-ère-s invité-es à travailler sur la première mission de l'observatoire (point à mettre à jour en fonction des tiré-e-s).

- Les ancien-nes:
 - Henry Maes
 - Eva Pigeon (qui accepte)
- Nouveaux-elles :
 - Marie Van Hersten
 - Valentin Fonck

Dorsan Van Cutsem précise qu'il est possible de refuser le tirage au sort. Si la personne refuse, il tirera au sort à nouveau.

Présentation des permanent.e.s

Présentation des 3 permanent.e.s.

Formation budget et vote du budget

Bryan Meganck présente le budget.

- 1) *EDL des comptes* : il y a beaucoup d'argent sur le compte général (il manque 105 milles euros pour l'instant). Le compte SEUL sert à payer les perm-adorables. Le compte salle sert à recueillir l'argent pour les salles, à payer les charges. Le compte général pour tout le reste.
- 2) *Quelles dépenses est-ce qu'on a le droit de faire avec cet argent ?* Les dépenses qui entrent dans le cadre des missions du décret participation. Au nombre de 7 (vous êtes censé les connaître). On retrouve 3 des missions sur le logo agl. Go les lire en cas de doute. Représenter - défendre - informer. et susciter la participation active des étudiant.e-s pour en faire des étudiant.e-s réfléchi-es.
- 3) *Budget et comparatif* : on ne va pas rentrer dans le détail de chaque ligne. On peut en parler par après. Dans cette présentation, Bryan a comparé les catégories de l'année passée et de cette année. Certaines dépenses n'étaient pas très cohérentes dans les catégories où elles se trouvaient. Les montants sont sensiblement les mêmes, à une fusion près.
 - Dans les organes internes : une partie sur les sites, à 200€ chacun. Pas eu beaucoup de retour mais si les sites reviennent vers Bryan, c'est possible de dépasser ce montant, qui est mis par défaut. Pour Woluwé, ça paraît énorme mais c'est 1/3 des étudiant.e-s de l'UCLouvain et ça représente énormément de projets. Pas de différence entre projet et frais logistique (par facilité).
 - Dans les subsides : classique. Subside BDE passe à 5000€ et le mécénat à Poll'n à hauteur de 10 000€.
 - Relation extérieure : il n'y a pas énormément de différence. Tout l'aspect promotion, Martin l'avait mis dans la logistique et a été déplacé dans promotion.
 - AGL DAYS subsidiés à hauteur de 15 000€. 2000€ pour les projets des autres responsabilités, parce que c'est beaucoup de projets d'instance donc ça sera beaucoup des frais de réunion, et d'impressions, bref des plus petits frais.
 - Par rapport au document envoyé, la ligne d'Univers Santé a été rajoutée (500€).
 - Ça fait un gros total de 78 107, ce qui est beaucoup mais on a beaucoup de réserve. On essaye de descendre sous la barre des 100 000 parce que la ministre n'est pas contente qu'on dépense moins que ce qu'on reçoit. Donc le but est de redescendre sous la barre des subsides qu'on reçoit.
 - Il y a un gros budget d'archivage (20 000€).
 - Comparatif des parts de budget entre cette année et l'année passée. La part projet est diminuée comparé au projet ICB. Il y a plus de frais exceptionnels (cfr les camemberts).
- 4) *Formation : Comment se faire rembourser ?*
 - Quels sont ces frais ? Ce sont les frais relatifs à tout ce que vous faites à l'AGL (déplacements surtout). Ces frais ne sont pas à votre charge.

Moyennant la preuve de paiement, c'est remboursé intégralement. Il faut compléter la note de frais en ajoutant le justificatif. Sans justificatif, on ne peut pas vous rembourser. A agraffer partout sauf coin supérieur droit. Si vous achetez du petit matériel cela peut aussi être un frais à rembourser. Il faut envoyer à l'adresse de tresorier@aglouvain.be

- Ciaco/DUC : c'est là où on fait des impressions. Si les impressions sont faites dans le cadre de l'AGL (pour les mandats, pour les élections, etc.), alors à la caisse de la DUC/Ciaco, il faut dire que c'est pour le compte de l'AGL et alors vous ne devez pas payer et c'est l'AGL qui recevra la facture.

5) *Subsides* : important d'en parler autour de vous pour en faire la promotion

Q/R :

Julien Lejeune a une question au sujet de l'UBE. La ligne est passée de 200€ à 0€. L'UBE demande s'ils peuvent acheter une caméra qualitative (exemple de cas de figure).

Bryan Meganck répond qu'ils en ont discuté que le montant de l'UBE était de zéro car fond propre à éliminer. Quand les fonds seront épuisés, alors c'est discutable et ça peut évoluer. Il précise que c'est possible d'utiliser les locaux de l'AGL, qui dispose du matos.

Yassine Chramti a une question et une remarque. Etant donné qu'il ne sait pas si c'est une volonté politique ou une volonté de punition quand on voit que le budget UBE est passé à 0 alors que tous les budgets ont multiplié. Est-ce une volonté politique ? Par rapport à l'argument "il reste des fonds", pas mal d'organisations ont déjà des fonds propres à qui on donne déjà des fonds. Sa question technique : est-ce que l'UBE peut avoir accès à la même chose que les BDE (subsidés) ?

Dorsan Van Cutsem demande quid des 105 000€.

Martin et **Bryan** répondent que les 105 000€ c'est le budget pour cette année qui doit être versé.

Bryan Meganck répond à la question de Yassine. Concernant l'octroiement de subsidés, c'est une éventualité, cela fait partie des discussions sur le cadre régissant des subsidés. C'est totalement possible. Ce n'est pas une décision politique. Bryan en a discuté avec Julien Lejeune.

Julien Lejeune précise qu'il n'a pas dit qu'il avait donné son accord dans le cadre de cette discussion.

Bryan Meganck rappelle ce qui a été dit : il va considérer le fonctionnement d'UBE comme un site, c-à-d qu'un site peut avoir des fonds propres mais alors ça n'a aucun lien avec l'AGL dès lors que si frais liés à la gestion de ce compte, l'AGL n'est pas concerné. Bryan a reçu des notes de frais liées à la gestion de compte, ce qui n'est pas normal vu que normalement pas de compte. Bryan a demandé à Julien de présenter un budget plus détaillé, dans lequel il n'a pas contesté les montants mais il a précisé que ces montants devaient être d'abord payés avec les fonds propres et quand ils seront épuisés, des fonds seront attribués à l'UBE.

Martin Pasture propose qu'on revienne après dessus avec une proposition d'amendement.

Guillaume Jadin : concernant les fonds SSC, la limite est de 500 euros mais on a parlé du fait qu'on pouvait étendre ce fond maximal. Guillaume a mal compris.

Martin Pasture répond qu'on a parlé d'extensions mais ça concernait les critères.

Nicolas Donnay complète en disant que c'est 500€ par demande, mais que ça peut être modifié en conseil et à côté on peut mettre plus de budget sans que ça soit dans le règlement, tant que le conseil valide. On met une limite pour ne pas avoir de demandes farfelues.

Bryan Meganck dit qu'en principe, la commission présente les projets subsidiés.

Martin Pasture demande pour l'archivage : quel est l'objectif final ? Est-ce qu'il y a eu des devis ?

Bryan Meganck répond qu'il y a bien eu des devis. Il a eu contact avec des professionnels et les coûts sont élevés. Les derniers archivages ont été mal fait donc il faut tout recommencer pour avoir justement un système pérenne. Si on doit engager des personnes sur un certain laps de temps, ça chiffre très vite.

Martin Pasture demande si c'est numérique. Bry répond que non.

Clara Jacquet (permanente) ajoute que pas de scan, mais possible de mettre en place un système de recherche dans les archives numériques. C'est le mieux pour éviter la situation actuelle.

Yassine Chramti revient sur la question du budget UBE : pourquoi l'UBE est considérée comme un site ? C'est très particulier de considérer l'UBE comme un site. Est-ce que pour toutes les autres associations, il y a la même règle de vérification de liquidité sur leur compte ?

Bryan Meganck demande quelles sont les autres associations.

Yassine Chramti répond "toutes les autres associations qui ont le même mode de fonctionnement".

Bryan Meganck dit que c'est de la même manière qu'on traite les sites. L'UBE est la seule entité, autre que site, dont l'AGL prend en charge les dépenses (à part le syello qui est un cas particulier).

Julien Lejeune soulève un point technique/information.

Martin Pasture clôture la discussion en spécifiant que la question de Julien n'était pas un point technique mais une question pour alimenter le débat.

Amendement pour ce budget :

Yassine Chramti propose de remettre le budget de l'UBE à 200 euros (comme l'année passée). Il dit que c'est très peu compte tenu du budget global. Il ne veut pas devoir dire à son équipe qu'il n'y a pas d'argent sur les comptes UBE. Il promet que l'UBE utilisera d'abord ses fonds propres. Sachant que potentiellement, ce budget ne sera pas utilisé.

- Amendement proposé par **Yassine Chramti** : Remise de la ligne UBE à 200€ moyennant l'utilisation des liquidités de l'UBE en premier lieu.

Bryan Meganck s'exprime sur l'amendement : en effet, 200€ ce n'est pas énorme. Le but

est d'essayer d'être proche de la réalité. La seule contrainte est donc qu'avant de rentrer dans ce budget, les fonds propres soient vidés.

Martin Pasture propose de voter l'amendement.

Martin Pasture lance le vote de l'amendement n°1

L'amendement n°1 est approuvé à 22 pour, 5 contre et 10 abstention.

Martin Pasture lance le vote du budget total

Le budget est approuvé à 35 pour, 0 contre, 2 abstention.

Ines el Mejdoub sort à 21h45

Ahmed Abdi sort à 21h46

Communication générales et divers

Anaïs Mirasola a un point. Avec plusieurs étudiant·e·s du campus (issu d'horizons différents), iels co-organisent le jeudi 21 octobre un appel à la grève pour le climat. Iels sollicitent le soutien d'individus pour être en grand nombre et de collectifs, kaps, syndicats et l'AGL. Le but est de soutenir l'appel. Il y aura une manif. Le but des soutiens est d'obtenir une dérogation pour avoir accès à la grande place, pour toute la journée, et pouvoir faire des stands.

Martin Pasture résume le propos : appel à soutien de l'AGL à la journée du 21 octobre pour la grève pour le climat. Anaïs et Yassine sont co-organisateur·rice·s. Les autres membres sont également issus de jeunes politiques (Comac), de kap. Yassine va rencontrer d'autres membres de la jeunesse politique.

Martin Pasture demande si quelqu'un·e veut s'exprimer contre ce soutien. En principe, on vote au consensus.

Anaïs Mirasola ajoute qu'en tant que co-organisateur·rice, iels se sont mis d'accord pour dire que les personnes faisant partie d'un collectif n'organisent pas au nom de leur kap/collectifs. Il faut s'investir en tant qu'individu militant pour le climat.

Maxime Geerts : ce qui est demandé est qu'on relaie le message sur nos réseaux ?

Martin Pasture répond que non, que c'est du soutien en présentiel.

Anaïs Mirasola précise que ceux qui veulent participer peuvent s'y rendre. Il faut y aller en tant qu'individu mais le but est d'avoir le soutien officiel de l'AGL.

Maxime Geerts ne trouve pas clair : pourquoi l'AGL doit se mettre en soutien alors que les autres collectifs ne le font pas.

Yassine Chramti répond que l'objectif est que l'organisation ne soit pas partisane (telle organisation organise) mais il peut y avoir des organisations qui soutiennent. Toutefois les organisateur·rice·s sont des individus en tant qu'individus. Il est important que cela reste un mouvement étudiant soutenu par des organisations et non pas organisé par des

groupes/collectifs.

Justine Havelange a une question pour les co-organisateu·rice·s : quelles sont les revendications après ça ?

Yassine Chramti dit que l'idée est d'avoir de véritables actions politiques. Il y a un retour du discours "acte individuel". Il faut des actions politiques claires prises au niveau du gouvernement. Yassine va revoir le discours pour plus de précisions. C'est dans la continuité des grèves du 10 mais iels estiment qu'il faut se recentrer sur le monde étudiant. La grande ligne politique est de remettre le climat au centre des préoccupations politiques actuelles.

Guillaume Jadin: par rapport au fait qu'il y ait que Comac, l'AGL est neutre politiquement alors quid de soutenir un événement où y a que le Comac.

Martin Pasture rappelle que le point de la discussion est que cette grève est organisée par des étudiant·e·s en leur nom et pas du tout des jeunes politiques en tant que telles. Par exemple : Comac n'est pas un organisateur officiel.

Guillaume Jadin demande pourquoi c'est important de préciser quelle jeunesse politique. Il imagine que d'autres jeunes seront contactées également.

Yassine acquiesce et précise que la démarche des étudiant·e·s est de contacter un max d'organisation (kaps, cercles, bde, etc.). Les jeunes politiques sont dans ses listes de contacts. C'est pour ça que c'est important que les organisateur·rice·s = des étudiant·e·s. Il rappelle que l'AGL n'est pas apolitique mais apartisan.

Justine Havelange demande si on peut faire un vote.

Martin Pasture demande si on peut faire un vote à main levée

Maxime Geerts demande s'il est possible de faire un vote avec les boîtiers.

Dorsan Van Cutsem informe qu'il a supprimé toutes les données de l'ODC de manière inopportune

Eva Pigeon ajoute qu'elle n'est pas contre l'événement mais a un problème sur la manière dont ça s'est construit. Elle dit que c'est cool de prendre connaissance de ce que font les autres acteur·rice·s du climat. Les énergies dans le militantisme sont variables et on ne peut pas être partout tout le temps. On va demander aux gens d'être à plusieurs endroits (10 octobre et 21 octobre) en très peu de temps et on risque de perdre des militant·e·s. Il faut se concerter sur comment on organise tout ça.

Vote de soutien à la manifestation pour le climat : 23 pour, 3 contre, 11 abstention

MANDATS ET COOPTATIONS

Cooptation du conseil de faculté de FIAL

Anais Mirasola dit que ce n'est pas nécessaire de défendre chaque personne mais la formalité veut qu'on coopte des membres du nouveau comité BDE facultaire, pas encore au conseil des facultés. Ce sont des personnes qui sont avec Ines et Anaïs au BDE FIAL mais pas encore au conseil facultaire, alors que ça doit l'être. Ces personnes ont été élues.

Martin Pasture résume la question de vote.

- **Maude Bertrand** : *cooptation approuvée avec 30 pour, 0 contre et 5 abstention*
- **Elisa Jourion** : *cooptation approuvée avec 33 pour, 0 contre et 4 abstention*
- **Lou-Anne Portal** : *cooptation approuvée avec 29 pour, 0 contre et 6 abstention*

Vote des mandats

Subsides ANIM : Il faut voter pour un-e effectif-ve et un-e suppléant-e, et la personne qui aura le plus de votes sera effective.

- **Nicolas Donnay** : *candidature approuvée avec 33 pour, 5 contre et 0 abstention.*
- **Yassine Chramti** : *candidature approuvée avec 17 pour, 12 contre et 7 abstention.*

CAC : un-e effectif-ve doit être voté. C'est la personne qui aura le plus de votes qui aura le poste d'effectif.

- **Christos** (il fait un bac en informatique et a été élu conseiller) : *candidature approuvée avec 29 pour, 2 contre et 6 abstention.*
- **Julien Lejeune** (Julien y était l'année passée, conseiller AGL, étude en Agro) : *candidature refusée avec 12 pour, 20 contre et 5 abstention.*

Bureau de l'ILV : pour une personne suppléante et une personne effective :

Yassine Chramti explique le rôle du bureau : parfois ça permet de traiter des questions de budget et beaucoup craché sur FIAL.

Anais Mirasola explique qu'**Edouard Mouton** est actuellement le VP à l'enseignement du BDE FIAL, il est en langue germanique donc il a beaucoup de cours de langue donc il connaît beaucoup de gens là-bas.

- **Edouard Mouton** (BDE FIAL, ça le motive beaucoup car il fait beaucoup de langues, c'est plus judicieux que lui soit effectif) : *candidature approuvée avec 29 pour, 0 contre et 7 abstention.*
- **Victoria Pinte** (elle se présente en tant que suppléante) : *candidature approuvée avec 29 pour, 2 contre et 5 abstention.*

Tout SEX'plique :

- **Inès El Medjoub** : *candidature approuvée avec 37 pour, 0 contre et 0 abstention.*

ORC : 3 effectif-ve

- **Yassine Chramti** (investir pour lutter contre la précarité étudiante qui doit être au cœur de la campagne étudiante) : *candidature approuvée avec 16 pour, 11 contre et 11 abstention.*
- **Yazdan Namizi** (Première année à l'AGL, sensibilisé aux questions d'Inami et examens d'entrée) : *candidature approuvée avec 36 pour, 0 contre et 2 abstention.*
- **Géry Maertens** (intéressé de travailler sur le projet avec FEF) : *candidature approuvée avec 29 pour, 4 contre et 5 abstention.*

Anais Mirasola demande combien il y a de places en tout.

Martin Pasture répond qu'il y a 12 sièges.

Anais Mirasola demande combien ils étaient en début d'année.

Martin Pasture dit que **Sylvia** a démissionné, **Ines El Medjoub** a démissionné et il restait un siège vacant donc il reste 3 places.

FIN DU CONSEIL n°3